

RÉGLEUR FINISSEUR

Fiche FAST n° **07-08-14** | (17/03/2016)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : Participe aux activités de construction, de rénovation et d'entretien des infrastructures routières (autoroutes, routes, voiries urbaines, portuaires et aéroportuaires), trottoirs, parkings, espaces piétonniers...

L'application est mécanisée (finisseurs de différentes tailles, compacteurs) pour les routes, autoroutes ou surfaces importantes (parkings...) avec contours réguliers, ou manuelle pour les trottoirs et les petites réparations de chaussées (anti-orniérage...).

Les enrobés bitumineux sont constitués d'un mélange de 95% de granulats concassés et de sable liés par 5% de bitume appliqués en une ou plusieurs couches pour le revêtement des routes; (d'autres produits, en faible quantité, moins de 1%, peuvent être rajoutés).

La profession utilise le terme d'enrobé pour les désigner. Sous le terme enrobé, on regroupe les bétons bitumineux et les grave-bitumes.

Il existe une grande diversité d'enrobés se distinguant les uns des autres par la taille des granulats (les granulats vont des fines (filler) et du sable aux gros gravillons, le type et la teneur du liant, le procédé de fabrication (chaud, tiède, semi-tiède ou froid) et l'ajout éventuel d'additifs divers. L'application se fait en une ou plusieurs couches: couche d'assise, d'une couche de liaison, et d'une couche de roulement.

Les matériaux bitumineux présents dans chaque couche peuvent être mis en œuvre en utilisant des matériaux recyclés dans des centrales, provenant d'anciens revêtements. Les enrobés sont mis en œuvre :

- entre 130 et 170° C pour les enrobés classiques.
- entre 110 et 130° C pour les enrobés tièdes.
- entre 60 et 100° C pour les enrobés semi-tièdes.
- à température ambiante pour les enrobés à froid.

L'équipe de travail (ou atelier d'application) comporte 5 à 8 personnes : application d'enrobés chauds, tièdes et semi-tièdes.

- Sécurise le chantier (mise en place de GBA, cônes ou barrières, de dispositifs de signalisation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de feux tricolores de

signalisation...).

- Repère les points de niveau et d'implantation, les ouvrages et les réseaux existants, assure le traçage au sol et sur les ouvrages existants (murs, murets...).
- Matérialise et contrôle la pente (règle, niveau à bulle).
- Prépare la surface à traiter qui doit être propre, unie exempte de « nids de poule » et de fissures, peut réaliser des découpes de chaussée (scie à sol, marteau piqueur) guider et accompagner une fraiseuse (ou raboteuse), nettoyer le support (balayage, grattage, dépoussiérage).
- Applique le liant de la couche d'accrochage (émulsion de bitume) à l'aide d'une répandeuse : camion (ou « bouille ») possédant une citerne chauffée munie d'une rampe arrière équipée de jets.
- Met en œuvre l'enrobé à chaud avec un finisseur approvisionné par des camions-benne alimentant la trémie du finisseur. Le finisseur homogénéise, dépose avec une vis sans fin et pré compacte l'enrobé à l'aide d'une table lisseuse vibrante. Sur certains gros chantiers (autoroutes) l'enrobé contenu dans la benne du camion peut être déversé dans un engin appelé alimentateur placé devant le finisseur, ce qui permet de constituer un stock tampon afin d'éviter une rupture d'alimentation du finisseur. Voir fiche applicateur d'enrobés.

Le régleur de finisseur a un rôle déterminant dans la qualité du revêtement posé. Avant la mise en œuvre, il parcourt le chantier avec le chef d'application pour déterminer la largeur et le nombre de bandes à exécuter, les dévers à respecter et repérer les obstacles et les irrégularités du terrain. Il vérifie l'état des différents organes de la table du finisseur et apporte les corrections éventuelles nécessaires : la cassure et le réglage de la table.

Lors de l'application : il se déplace sur la passerelle de la table du finisseur ou à côté de celui-ci pour régler, par l'intermédiaire de commandes, l'épaisseur, la largeur, le dévers et le pré-compactage de la couche mise en œuvre.

Le finisseur est approvisionné directement par des camions bennes qui chargent la trémie située à l'avant de l'engin, lequel va homogénéiser, déposer, répartir au sol (grâce à deux vis sans fin) et pré compacter l'enrobé à l'aide d'une table lisseuse vibrante.

En cas de fonctionnement automatique (palpeurs, contrôleurs automatiques de pente, laser rotatif, ultrasons, vis calées) le régleur contrôle la bonne répartition en épaisseur. Sur certains chantiers, notamment autoroutiers, un alimentateur placé entre les camions et la trémie du finisseur permet d'avoir un stock tampon afin d'éviter toute rupture d'alimentation de la machine.

Le régleur peut participer avec les autres membres de l'atelier d'application au nettoyage du matériel, lequel se fait avec des esters méthyliques d'huiles végétales, au montage/ démontage des rallonges de la table.

Sur les mini finisseurs, le régleur conduit également l'engin.



Exigences

- Attention/ Vigilance
- Acuité auditive adaptée/Poste : Acuité auditive adaptée au poste
- Travail en coactivité
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : mini finisseur
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale : travail debout
- Contrainte Temps Intervention
- Horaire de travail : travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail : travail nuit > 270h/an, journée continue, heures supplémentaires
- Grand Déplacement : Découché : Grand déplacement
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid) : Intempérie: vent, humidité, brouillard, neige
- Port EPI indispensable
- Poste Sécurité : Poste de sécurité (si conduite)
- Travail en Equipe
- Travail Proximité Voies Circulées

- Vision adaptée au poste : champ visuel, vision de loin, vision du relief
- Température extrême : canicule
- Travail Galerie/Tunnel : Travail en galerie / tunnel : parking souterrain

Accident du travail

- Renversement par engin/véhicule : chantier, voie circulée
- Chute Hauteur : Chute de hauteur : passerelle du finisseur
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : surface glissante
- Agression Agent Thermique : Agression par agent thermique : brûlures (enrobés)
- Agression Agent Chimique : Agression par agent chimique : projection, inhalation, contact
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier
- Incendie: feu de véhicule : Incendie
- Contact avec animal/rongeur/insecte
- Travaux rayonnement non ionisant : rayonnement optique naturel (UV solaire)

Nuisances

- Bruit - Voir la fiche
- Vibrations corps entier - Voir la fiche
- Bitumes et travaux routiers : Bitume: Le bitume n'est pas classé CMR par l'Union Européenne. Le bitume n'est pas cancérogène pour l'homme par le CIRC (groupe 3). Les travaux d'enrobés avec du bitume de distillation directe sont classés en 2B (cancérogène possible) depuis le 18 Octobre 2011. - Voir la fiche
- Additif bitume : Additifs bitume : pour enrobés tièdes à base d'amines aliphatiques
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques : (HAP) : dans les produits bitumineux les concentrations en HAP particulaires et gazeux sont 1000 à 10000 fois plus faibles que dans les goudrons: cf rapport d'expertise collective A.N.S.E.S. septembre 2013.
- Température extrême : canicule
- Travail à haute température
- Gaz combustion/échappement : particules diesel
- Rayonnement non ionisant ultraviolet : Rayonnement non ionisant : rayonnement optique naturel (UV solaire) - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier [97] "Tableau MP INRS

- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

BITUME, BRUIT, CHALEUR, CIRCULATION, CONDUITE D'ENGIN, ENROBES, FINISSEUR, FUMÉES, VAPEURS, INTEMPÉRIES, POSTE DE SÉCURITÉ, RÉGLEUR FINISSEUR FINISHER, TRAVAIL DE NUIT, ULTRA VIOLET, VIBRATION